

LETTRE
DE MONSIEVR
DE VANDOSME
AV ROY.

M. D. C. XIII. :

Lettre de monsieur de Vendosme au Roy

César de Vendôme



1614

Exporté de Wikisource le 14 juillet 2026

LETTRE
DE MONSIEVR
DE VANDOSME
AV ROY

M. D. C. XIII.

LETTRE
DE MONSIEVR
DE VENDOSME
AV ROY

SIRE, Ayant tenu depuis l'aduenement de vostre Majesté à la Couronne, toutes mes actions en vne profonde innocence, & neant-moins esprouué vn traictement bien esloigné de celuy que ie deuois attendre : mes maux à la longue m'ont faict venir la parole, pour la supplier tres-humblement d'y faire apporter du remede. Passant par dessus les anciens pour venir aux plus recens, vous sçaez, SIRE, le commandement que la

Royne me fist au mois de Ianuier dernier en vostre presence, de ne partir point de la Cour, pour quelque cause que ce fust, iusques à ce que i'en eusse la permission, encore que ce fust à la ruine de mes affaires domestiques, qui demandoient dès ce temps la vn ordre tres-prompt. Je ne laissay pas neantmoins d'obeyr : dix-huict iours apres sans estre conuaincu d'auoir essayé de me departir de l'obeyssance, me reposant sur le tesmoignage d'une droicte conscience, & sur la seureté où ie croyois estre en Cour, ie fus fait prisonnier, & gardé en la sorte que vostre Majesté a sceu : neuf iours apres Dieu me traictant selon la pureté qu'il auoit tousiours veu en mes intentions, me mist en liberté, & au lieu de m'inspirer vne retraicte courte & aisee, m'en conseilla vne tres lōgue & impossible, s'il ne m'eust conduit par la main, pour me rendre dans mes maisons, & me faire par ce moyen euitier le blasme que vostre Majesté m'eust peu donner si ie me fusse retiré ailleurs. Ceste procedure, SIRE, me sembloit propre à procurer la paix à celuy qui monstroist si clairement ne respirer autre chose. Je suis bien esloigné de la iouyssance d'un si réglé desir, ie n'ay pas esté plustost icy que i'ay sceu premierement, que Nantes, depuis que toute la prouince estoit en armes contre moy, les bruits encores n'eussent pas eu la force d'esmouuoir ma creance ; mais estant tombé entre mes mains deux domestiques de Monsieur de Montbazon, ie les ay trouuez saisis d'une commission & de deux lettres de cachet, pour me deposseder du gouuernement du Comté de Nantes, & transferer ma charge audit sieur de Montbazon. Si i'ay deu conceuoir de là une douleur plus sensible que la mort mesme, vostre Majesté le peut iuger, d'autant plus que la Commission m'a appris que le mesme mal m'estoit fait en tout le reste de mon gouuernement où, i'ay sceu d'ailleurs que les autres Lieutenans estoient prests à se rendre chacun d'eux avec ma despouille en son departement. En Cour, quand i'ay désiré d'en partir pour mes affaires d'omestiques, on me l'a deffendu. Ayāt deffere à la deffence, on m'a fait prisonnier, Dieu m'ayant ellargy & rendu en ma maison, sa bonté est deuenue crime pour moy, on m'a despouillé de mon gouuernement. Ce n'est pas encores assez on à armé contre moy, ie ne suis plus asseuré en aucun lieu, SIRE : jamais personne n'eut tant d'occasion de demander iustice à son Roy. Releuez moy i'en supplie tres humblement vostre Majesté, de toutes ses afflictions, i'ay innocemment et vtilement seruy, ie ne dois donc pas estre despouillé de ma charge, ie suis en estat paisible. Il n'est par consequent aucun besoin d'armer la prouince contre moy. Par ma naissance & par tant

d'autres grands respects ie suis plus attache au service de vostre Majesté qu'aucun du Royaume, cela doit faire mieux iuger de moy que de ceux en qui on prēd icy toute confiance, ie tiens du feu Roy vostre pere, mon honneur, mes biēs & tout ce que i'ay eu en ce mōde, il est viuant en vostre personne, ie suis bien fōdé à vous supplier de me vouloir traitter comme il m'a traité, outre la reputation de Iustice que vostre Majesté en remportera. Vostre Prouince de Bretaigne sera remise en paix la consequence s'en pourra estendre plus loing, & moy en estat de vous pouuoir servir de la vie & des biens aux occasions, ou i'auray l'honneur, d'estre employé, que i'attendray avec patience, & les executeray avec la fidélité,

SIRE

De vostre tres-humble, tres obyssant, tres-fidele seruiteur et subiect.

CESAR DE VENDOSME.

À Ancenis ce premier jour de Mars, 1614.

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](http://fr.wikisource.org)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Girart de Roussillon
- Ernest-Mtl
- TptBot
- Hsarrazin
- Cantons-de-l'Est

1. [↑](http://fr.wikisource.org) <http://fr.wikisource.org>

2. [↑](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr) <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr>

3. [↑](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html) <http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html>

4. [↑](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur) http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur